

Cfdt:

FEP

31 août 2015

1er septembre : retour au conventionnel !

FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS

<https://fep.cfdt.fr>



S'ABONNER A LA
NEWSLETTER DU SITE FEP

NEWSLETTER

S'abonner à la newsletter :

VOTRE ADRESSE E-MAIL

ICI
Coordonnées
du syndicat

Tous les personnels bénéficient à nouveau d'une couverture conventionnelle. La nouvelle convention s'intitule « **Convention collective des salariés des établissements privés 2015** ».

L'accord conclu entre trois organisations, le Spelc, la CFTC et la CFDT, et le collège employeur permet de mettre fin à une trop longue période d'instabilité et d'incertitude face à l'avenir :

- dénonciation totale de la convention collective et donc le chaos ?
- maintien de l'appel de la décision de justice annulant la dénonciation partielle de la convention collective et donc l'attente, insupportable, sans droits conventionnels durant des années encore ?

Cet accord s'accompagne de deux autres accords :

- Une compensation salariale de + 1 % pour les personnels ayant une augmentation de leur temps de travail,
- Dialogue social et droit syndical.

Parallèlement, un accord salarial a été conclu à + 1,25 % pour tous !

Enfin, les personnels ayant subi les effets de la dénonciation partielle de la convention collective de 2004 vont retrouver leurs droits ; cela, grâce au recours effectué par la Fep-CFDT.

Insuffisant ? Certains personnels l'estimeront, certains à juste titre. Mais le résultat global obtenu permet de sortir honorablement d'une crise qui s'aggravait année après année et de faire un pari sur l'avenir d'un dialogue social de qualité.

Depuis 2007, début de la négociation sur les classifications, la Fep-CFDT agit au côté et en faveur des personnels.

Mais elle n'a jamais « promis la lune ». Alors à celles et ceux qui crient qu'il fallait résister pour obtenir plus, demandez leur s'ils y croient et ce qu'ils ont fait concrètement pour vous !